# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 20 JUIN 1885. 58me Année

Dufour, Doumet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 20 JUIN 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.



Ventes qui ont lieu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles.

PAR WEAR & DOUPITRE—Une Propriété à Une splendide résidence à deux étages pour famille, avec mansarde, à l'encoignure des rues Bonparte et Quartier.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Propriété ameublorse et terrains nus dans le premier district.

PAR B. ONORATO—Propriété de valeur dans le premier district; dix terrains de valeur dans le sixième district.

PAR HOEY & O'CONNOR—Propriété à Algier; propriété rue Bocheblave, deuxième district; résidence élégante à Mandeville, anciennement le Frerichs Place.

Aussi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine.

PAR W. I. HODGSON—Grocerie et résidence—La grocerie bien connue de James Cousley, coin Perdido et Howard, avec entrepôt, écurie, hangars, etc.


## Diminution du commerce du coton à la Nouvelle-Orléans.

Il est hors de doute que la production a, depuis plusieurs années, considérablement augmenté dans toute la Vallée du Mississippi. Les preuves en abondent, et comme la Nouvelle-Orléans, grâce au fleuve qui la traverse, aux chemins de fer qui y convergent de tous les côtés, est le débouché naturel, forcé, de toutes les richesses agricoles ou manufacturées de la vaste contrée, il en résulte que son commerce doit grossir dans la même proportion. La logique, du moins, et la géographie veulent qu'il en soit ainsi. Eh bien! c'est précisément le contraire qui a lieu.

En même temps que la statistique constate l'augmentation de production de la Vallée, elle est obligée d'accuser une baisse dans le chiffre de notre commerce de transit; non pas dans les mêmes proportions, grâce au ciel—le fait serait par trop affligeant, l'anomalie par trop désolante—mais il suffit qu'il y ait diminution dans notre trafic, pour réveiller notre attention et provoquer nos alarmes. Ce n'est pas la première fois que nous signalons cette situation. Il n'y a pas longtemps—c'était l'hiver dernier—nous appellions la sérieuse considération de nos lecteurs sur ce qui se passait dans nos campagnes, le long de nos bayous, presqu'aux portes de la Nouvelle-Orléans.

Des steamboats, disions-nous, descendent le Mississipi, depuis St-Louis jusqu'à la Rivière-Rouge, jusqu'aux cours d'eau de la Basse Louisiane, et ils en enlèvent, pour leur faire remonter le fleuve, les produits agricoles, dont la destination primitive, naturelle, était notre port.

Critique le fait qui voudra, mais il reste évident pour nous, que nos campagnes ne sont pas moins louisianaises que nous, de cœur et d'esprit, que toujours nos planteurs s'entendraient mieux faire des affaires avec nous qu'avec les hommes de l'Ouest, et que, s'ils en agissent autrement, il faut que de graves raisons les y forcent.

Il y a, certainement, un vice dans notre façon de trafiquer; sans quoi, une pareille anomalie ne serait pas possible. Pourquoi perdons nous ainsi une partie considérable d'un commerce qui nous revient de droit, dont la nature nous avait donné le monopole?

Les raisons ne sont pas nouvelles; nous les avons indiquées vingt fois déjà. Il y a, d'abord, la question du bon marché, dans laquelle nous laissons tous les avantages aux négociants de l'Ouest.

On commence par nous imposer des frais de transport tels, qu'il en coûte moins à une balle de coton pour aller de la Rivière Rouge à St. Louis que du même point à la Nouvelle-Orléans. C'est à ne pas le croire, mais il en est ainsi. Puis, nous soumettons cette même balle à une foule de formalités, de déplacements et d'opérations, toutes choses coûteuses qui retombent à la charge du producteur et diminuent d'autant son bénéfice. Il faut payer le, ou, plutôt, les commissions, le débarquement, le quinage, le camionnage, la garde, la mise en entrepôt, la mise en presse, le classement, le pesage, sans compter une foule de petits détails qui nous échappent, qu'il serait, d'ailleurs, trop long d'énumérer, auxquels nous devons ajouter les frais de remboursement, qui ne sont pas à dédaigner. Nous avons compté, il y a quelques années, jusqu'à cinquante-deux ou cinquante-quatre personnes vivant d'une balle de coton, depuis son arrivée à St-Louis jusqu'à son chargement sur le navire étranger, qui va l'emporter au loin, et tirant leur épingle de ce jeu-là. Toutes ces opérations font peut-être les affaires d'une bonne partie de notre population, mais nous doutons fort que celles du producteur s'en trouvent bien.

La seconde question—celle de la rapidité des expéditions—n'est guère mieux résolue que la première, et il se produit, trop souvent, des complications fâcheuses, des retards véritablement désastreux pour le commerce.

Les choses en sont arrivées à une telle extrémité, que les cent cotonniers de l'intérieur ont essayé de s'échapper à ce monopole si pesant. Ils ont construit des presses [illegible] vaille au moins aussi [illegible] et certainement à meilleur marché qu'ici; ils n'ont plus qu'à [illegible] tement leur marchandise [illegible] à être embarquée, à l'agent du [illegible] Expédition. Ils y gagnent au [illegible] le planteur. Il n'y a que la Nouvelle-Orléans qui y perde, par sa faute, et se laisse enlever un trafic qui lui a toujours appartenu.

Nous nous vantons beaucoup de l'habileté de main, de la finesse de tact, de nos experts de nos classeurs, de nos échantillonneurs; elles sont incompatables, en effet, mais combien l'entr'eux nous ont quittés pour aller exercer ailleurs leur profession à des conditions très-avantageuses! Que penser de l'avenir d'un commerce qui s'obstine à ne pas se soumettre aux deux conditions les plus indispensables de succès, en matière économique—à la rapidité et au bon marché?

Nos institutions de crédit ne sont peut-être pas elles-mêmes complètement exemptes de reproche; elles ont leur part de responsabilité dans la série des mésaventures qui nous arrivent. Elles aussi doivent y mettre du leur et baisser, autant que possible, le taux de leurs opérations. Il y a, dans le Nord, dans l'Ouest, bien des villes où l'argent est beaucoup moins cher qu'ici. Les chefs des grandes maisons y ont suivi le mouvement; ils aiment mieux faire un bénéfice moindre sur chaque affaire et en multiplier le nombre; ils en élargissent ainsi le cercle et parviennent à grandir leur popularité à nos dépens. Pourquoi n'essayons-nous pas de suivre leur exemple et de regagner le terrain que nous avons permis à d'autres d'envahir?

Il ne faut pas se le dissimuler—la vapeur et l'électricité ont singulièrement rapproché les distances. Nous ne pouvons plus nous laisser devancer par les centres industriels du Nord et de l'Ouest. St-Louis, Cincinnati, Louisville, Chicago, New York sont à nos portes et viennent nous faire, jusque sur notre marché, une concurrence contre laquelle nous sommes bien forcés de lutter. Il ne sert de rien de nous raidir contre les nécessités économiques de notre époque, nous en serions infailliblement les victimes.

Il est de nécessité absolue pour nous de simplifier les rouages si compliqués de notre commerce de coton, d'en diminuer les frais, d'en activer les différentes opérations, d'en faciliter les transactions. C'est le seul moyen d'arrêter le mouvement qui fait refluer vers le haut du fleuve et le Nord-Est une partie du fret qui descendait à la Nouvelle-Orléans.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

## Les Deux Sergents.

Il y a quarante-trois ans, un sergent d'infanterie, le sergent Blandan, qui commandait vingt-cinq hommes d'élite, fut assailli par une nuée d'Arabes, à Bouffarik, non loin de Blidah. Un millier de burnous blancs autour des buissons gris où se débattait l'héroïque troupe française. Vingt-cinq hommes! Ils croyaient n'en faire qu'une bouchée. La lutte dura quatre heures. Sur cette terre africaine, où tant de sang français avait déjà si généreusement coulé, il y eut un de ces combats épiques dont le récit émeut les moins sensibles et passionne les plus sceptiques. Dans un livre éloquent que publie la *Revue des Deux Mondes*, les *Commencements d'une Conquête*, M. Camille Rousset raconte quelques-uns de ces glorieux épisodes qui sont l'éternel honneur de notre armée.

Après le capitaine La Moricière, le commandant Duvivier, et tant d'autres, le sergent Blandan trouva moyen d'être aussi héroïque que ses aînés. Il refusa de se rendre, et cette poignée de pioupious se défendit avec une bravoure enragée. Trente fois le carré fut enfoncé et reformé trente fois par le sergent troné de blessures. Quand on vint à son secours, au bout de quatre heures, il ne restait plus que cinq hommes vivants. Le sergent Blandan, transporté à l'hôpital de Blidah, reçut la croix d'honneur, quelques instants avant de mourir. Ce fut tout. L'oubli recouvrit le nom du pauvre sous-officier, comme la vague indifférente recouvre le vaisseau coulé à pic dans la bataille.

Il a fallu attendre près d'un demi-siècle pour que des gens de grand cœur exhumassent du fond du passé ce nom voué par l'ingratitude nationale à l'ignorance des générations futures. Ils se sont dit qu'on avait élevé assez de statues de marbre aux grands hommes de plâtre, et que cet humble sergent, frère d'armes des Latour-d'Auvergne et des d'Assas, méritait la niche comme un général vainqueur ou un poète illustre. Un comité s'est formé pour recueillir les souscriptions; et dans ce comité une fraternité simple et touchante a réuni le nom historique du général Davout, duc d'Auerstædt, commandant la place de Lyon, et le nom ignoré du fusilier Marchand, employé au chemin de fer d'Orléans, le dernier survivant du combat sublime de Bouffarik.

Ah! donnez tous, donnez votre obole à la souscription du sergent Blandan. L'heure est bien choisie pour célébrer un des humbles, un des inconnus de l'armée française. Pendant qu'on veut dresser ici la statue du sergent Blandan, un autre sergent vient de succomber au Tonkin, aussi héroïquement que son ancêtre au galon d'or. Il ne faut pas jeter de la gloire seulement sur le général en chef qu'on applaudit de loin pour celle qu'il nous donne. Il est équitable et bon d'en jeter aussi à ces pauvres sous-officiers que l'histoire ignore toujours. Car il est rare que la Fortune prenne un de ces héros pour le lancer en pleine lumière!

Le sergent Robillot était un poète. Il rêvait la gloire du théâtre. Le Destin clément lui a donné sa part d'auteur dans le drame épique de Tuyen-Quan. Tout le monde a lu ce journal du siège si simplement raconté par l'héroïque colonel Dominé. L'officier supérieur a compris et deviné le petit sergent: il l'associe à son œuvre. Il le fait associer à côté de lui dans le conseil de défense. Et c'est merveille de lire tout ce qu'a fait ce garçon de vingt-quatre ans avec la poignée de soldats du génie qu'il commandait. Il contremine les travaux des Chinois; il est toujours debout pour son devoir; il n'a pas un moment de faiblesse, pas une minute de défaillance. Et le jour où le général Brière de l'Isle a secouru la garnison, le jour où il a fait lever ce siège mémorable, qu'il appelle lui-même "une des plus belles pages de notre histoire militaire," la première récompense que demande le commandant Dominé, qu'on vient de nommer lieutenant-colonel à trente-six ans, c'est la croix d'honneur pour le sergent Robillot.

Mais l'héroïque sous-officier est blessé; il est à bout de forces et la fièvre le rouge, il meurt à l'hôpital, comme le sergent Blandan; il meurt....

Ah! sergent, tu rêvais la gloire du poète! Le ciel t'a donné mieux que cela. Nous autres, nous n'écrivons que des mots qui s'envoleront; toi, tu as écrit un poème en action qu'on oubliera jamais. Tu as fait jouer une petite pièce dans un petit théâtre, à Cluny, avant de t'engager dans le génie; et, sans doute, là-bas, pendant les longues heures inactives, avant le siège, tu espérais voir un jour le Tout-Paris frémissant à l'une de tes premières, acclamant ton nom dans l'atmosphère chaude et capiteuse d'un théâtre.... Qui sait, si à son heure dernière, tu n'as pas surtout regretté de t'en aller si jeune, parce que tu t'en allais trop inconnu? Eh bien, ne regrette rien! Il n'y a pas un de tes confrères, si glorieux qu'il soit, qui ne donnerait sa part pour la tienne, et son œuvre la plus applaudie pour la scène gaie que tu as écrite au Tonkin, pauvre petit sergent Robillot!

A la dernière réunion de la Société des Etude coloniales et maritimes, M. le baron de Cambourg a émis le vœu que le corps de l'héroïque sous-officier fût ramené en France et ajouté aux frais de l'Etat. Le vice-président de la Société, M. l'amiral Thomasset, s'est chargé de transmettre ce vœu au ministre de la guerre. Et M. le baron de Lareinty s'est fait au Sénat l'interprète de tous.

Il a bien mérité de dormir son dernier sommeil dans de la terre française, le sergent Robillot. Mais j'estime que ce n'est pas assez et qu'il convient de compléter le vœu généreux de M. le baron de Cambourg. Nous sommes quelques uns qui voulons lui faire dresser un monument à ce sous-officier qui a bien mérité de la patrie. Ceux-là même qui apportent leur obole pour la statue du sergent Blandan l'apporteront encore pour la tombe du sergent Robillot. Tous les deux ont donné leur sang: à tous deux la même récompense. La France ne doit pas oublier les soldats qui n'ont pas oublié ce qu'ils devaient à la France.

ALBERT DELPIT.
(Dans le *Figaro*).

Dans les cas d'empoisonnement par les champignons, on doit provoquer le rejet du poison, titiller la luette avec une plume, introduire les doigts ou le manche d'une cuiller dans l'arrière-gorge.

Si les vomissements ne se produisent pas, employer un ou deux grains d'émétique dissous dans une petite quantité d'eau.

Rue Souffiot.

Un Anglais cherche une fenêtre à louer pour voir passer le convoi de Victor Hugo.

Il en est à la dernière concierge de la dernière maison. Tout est pris.

Il s'en va, la bonne femme court après lui.

—Pardon, monsieur, si vous vouliez, j'ai une fenêtre d'où vous pourrez l'entendre admirablement passer!

Boireau, froissé, mais très digne:

—Vous repoussez mes hommages, madame; vous en avez le droit. Mais je ne vous chasserai pas que la façon dont vous le faites me donne une f...idée de votre éducation!

Ils vont bien, dit un de nos confrères, les amis des arts en Angleterre!

Un soixantaine de tableaux figurant à la grande exposition de peinture de l'Académie royale de Londres ont été dernièrement lacérés à coups de canif. Parmi les toiles endommagées se trouve la *Lecture d'Homère*, d'Alma Tadema, l'œuvre la plus remarquable de toute l'Exposition.

## Le ministère Brisson, en France.

Nous lisons, dans la *République Française*, du 6 juin:

Depuis un mois que les Chambres ont repris leurs séances, cinq à six questions importantes ont été discutées, sur chacune desquelles le cabinet a nettement exprimé son opinion. Il peut être intéressant d'examiner quelle a été, dans ces débats successifs, l'attitude des intransigeants et de cette fraction de la gauche radicale qui vote le plus souvent avec les amis de M. Clémenceau.

Le 7 mai, il s'agissait du traité de Hué. Le gouvernement, par l'organe de l'honorable M. de Freycinet demandait à la Chambre de ratifier cet acte diplomatique, dont le grand avantage est de préciser les relations de la République avec l'Annam et de prévenir ainsi le retour des difficultés auxquelles a donné lieu le traité mal défini de 1874. On se trouvait en présence d'une question nationale, et il semblait qu'elle devait effacer toutes les rivalités de parti. L'extrême gauche, cependant, vota en majorité contre le traité ou se réfugia dans l'abstention.

Quelques jours après, le projet de loi sur les récidivistes, amendé par le Sénat, venait en discussion. Si jamais mesure fut désirée, réclamée et impatiemment attendue par le pays, c'est bien la loi qui devait armer la société contre les misérables qui lui ont déclaré la guerre. M. le ministre de l'intérieur, au nom du cabinet, et répondant au vœu de l'opinion publique que des crimes récents avaient inquiétée et indignée, pria la Chambre d'adopter la loi sans délai, afin qu'on la pût mettre le plus tôt possible à exécution. L'extrême gauche, à la presque unanimité, et plusieurs membres de la gauche radicale refusèrent au gouvernement le vote qu'il sollicitait.

Nous constatons la même attitude dans le débat sur la proposition d'amnistie présentée par M. Clovis Hugues. En vain M. le ministre de l'intérieur fit-il ressortir l'inconvénient qu'offrait le renouvellement, sans raison majeure, de propositions de cette nature; en vain montra-t-il le danger d'affaiblir l'autorité du jury en paraissant infirmer les arrêts rendus sur son verdict, les intransigeants ne voulurent rien entendre: en dépit du gouvernement, ils se prononcèrent, avec une partie de la gauche radicale, pour la proposition de M. Clovis Hugues.

On n'a pas oublié le tapage que l'extrême gauche fit à la Chambre, le lendemain des scènes déplorables du Père-Lachaise. Il lui fallait obéir à la clientèle anarchiste qui plusieurs fois déjà lui avait reproché vertement sa mollesse, voire sa pusillanimité. Ses orateurs fêtèrent donc du haut de la tribune et la police qui ne s'était pas laissé assommer jusqu'au bout, et le gouvernement qui se permettait de couvrir la police. Elle poussa même de beaux cris quand le ministre de l'intérieur s'avisa de dire qu'il n'y avait qu'un drapeau national, le drapeau tricolore, et qu'il ne souffrirait pas qu'on lui en opposât un autre. Et pour prouver qu'elle était d'un avis différent, elle proclama dans un ordre du jour le droit de chacun de déployer le drapeau rouge et voté contre le cabinet qui persistait à l'interdire. Mais, cette fois elle fut abandonnée par la gauche radicale, et quelques-uns même de ses membres ne voulurent pas s'associer à cette manifestation d'un si triste exemple.

Survint la discussion du traité conclu le 17 juin dernier avec le roi du Cambodge. Ce traité rend plus nette et raffermit notre situation au Cambodge, comme celui de Hué consolide notre établissement en Annam. M. de Freycinet, avec un grand sens et une haute sagesse, en énumera bien les avantages et en recommanda l'adoption immédiate. Malgré cela, l'extrême gauche vota l'ajournement que M. Laisant avait réclamé, n'osant demander le rejet même du traité.

Eh bien, c'est avant-hier qu'a eu lieu le débat sur les propositions de mise en accusation du cabinet Ferry. On sait en quels termes élevés M. Brisson, s'adressant particulièrement aux députés de l'extrême gauche, et mettant en avant l'intérêt supérieur de la République, a demandé le rejet de propositions dont la discussion ne pouvait que nuire à l'apaisement, à l'œuvre de concorde et de concentration républicaine si nécessaire au moment où les réactionnaires s'apprêtent à donner à la République un dernier assaut.

Les intransigeants, néanmoins, se sont obstinés; bien plus, ils en veulent à M. Brisson d'avoir parlé d'union: ils lui reprochent amèrement son intervention dans le débat; ils l'avertissent qu'il se trompe s'il croit avoir fermé l'ère des récriminations; ils lui signifient qu'ils ne le croient plus bon à rien, qu'ils doutent de la solidité de ses principes républicains; enfin, suprême injure! l'un d'eux va jusqu'à mettre l'honorable président du conseil sur le même pied que M. Ferry.

Voilà donc six questions sur lesquelles le ministère du 6 avril aurait été renversé par les votes des amis de M. Clémenceau, si les amis de M. Clémenceau avaient été assez nombreux pour former la majorité. Que prétendent-ils donc, et quelle est la raison de leur conduite? Est-ce parce qu'ils se savent être en minorité, et uniquement pour se prévaloir auprès de leurs électeurs de votes nécessairement platoniques, qu'ils ont agi de la sorte? Ou nous nous trompons fort, ou cette tactique sera jugée sévèrement dans ce pays, épris avant tout de franchise et de loyauté, et contrairement, leurs votes étaient-ils sérieux? Alors, c'est délibérément qu'ils tentaient de culbuter un cabinet dont ils aimeraient assez passer dans le pays pour les protecteurs et les guides.

Quoi qu'il en soit, si le ministère est sorti sain et sauf de ces épreuves, c'est grâce aux députés de l'Union démocratique et de l'Union républicaine, à ces "opportunistes," qu'on représente volontiers comme acharnés à sa perte. Sans doute, quoi nous avons pu blâmer tel ou tel acte du cabinet que préside M. Brisson, comme nous avons blâmé telle ou telle mesure prise par le cabinet précédent; mais aucune divergence de vues ne saurait nous faire oublier qu'il est de l'intérêt de la République elle-même que M. Brisson et ses collaborateurs réussissent dans la noble tâche où ils se sont imposée. C'est pourquoi nous avons les soutenus et les soutiendront de leurs votes.

Les nouvelles que l'on reçoit souvent de Berlin donnent à prévoir que le fils de l'Empereur Guillaume peut être appelé à lui succéder prochainement. L'*Intérêt national* publie un portrait du prince héritier, celui que les Allemands appellent "notre Fritz" et le dépeint en ces termes:

"Constamment revêtu de l'habit militaire, il n'est point soldat; protecteur des arts, il ne les aime pas; il n'a aucun caractère défini, si ce n'est le manque de fermeté.

"Il n'est pas homme d'action. C'est un père de famille dans le sens absolu du mot. Il ne vit que pour sa femme, il adore ses enfants. Et c'est tout."

Ajoutons encore ces détails, dit le *Figaro*: Le prince impérial Frédéric-Guillaume, actuellement âgé de cinquante-cinq ans, a des relations très froides avec M. de Bismarck et avec le roi de Bavière. De plus, il dit lui-même qu'il a la guerre en exécration.

Un gommeux à un usurier:

—Comment, 9 pour 100? Vous m'aviez dit que vous prêtiez à 6 1/2?

—Eh bien! oui six et la moitié de six, qui est de trois; total: neuf!

Le marquis de Calinaux laisse tomber à terre un louis dans sa chambre. Un brave marquis commence à vieillir, et en ramassant ce louis et en se redressant péniblement, il ne peut s'empêcher de trouver que la *terre est bien basse*. Cette idée le travaille tant et si bien que, le lendemain, il fait venir son architecte afin de s'entendre avec lui pour faire exhausser de vingt-cinq centimètres le parquet de sa chambre.

Une douairière qui ne doute de rien marie sa fille.

Avant la cérémonie, elle va trouver le maire de son endroit, paysan fort étonné d'un pareil honneur.

—J'espère, dit-elle péremptoirement, que vous n'allez pas vous amuser à débiter devant les époux toutes ces fadaises du code?

—Mais, madame....

—Je ne le veux pas. Si mon gendre a le malheur d'entendre un seul mot de tout cela, jamais il ne voudra dire *oui*!

L'*Entreprise*, Nile-Ibérie, paroisse Ibérie, Louisiane, du 17 juin:

Les pluies, depuis dimanche, ont fait un bien considérable aux récoltes de la Petite Anse, qui souffraient de la sécheresse n'avaient pas reçu d'eau depuis plus d'un mois dans certaines localités. Nous avons parcouru la campagne, dernièrement, et avons été surpris des récoltes en général.

Le maïs sera très abondant cette année, ce qui permettra les planteurs de faire chez eux leurs provisions et se passer des produits de l'Ouest. Beaucoup ont ensemencé de l'avoine, qui croît très bien ici. D'autres ont entrepris les différentes branches de l'agriculture et cultivé, sur une grande échelle, le riz, les pommes de terre et autres denrées, en diminuant la plantation de coton.

M. Léopold DeBlanc fera mille barils de maïs et une forte récolte de patates, riz, oignons, ail et pommes de terre.

Dans la région du Coteau et de la Côte Gelée, le maïs a souffert de la sécheresse, mais les dernières pluies ont réparé ce mal; elles sont venues à temps pour sauver les récoltes de ces localités.

Nous avons remarqué que beaucoup d'habitants vendent la plus grande partie de leur maïs aussitôt la récolte entrée et généralement à des prix très réduits, surtout pendant les années d'abondance, et il leur arrive souvent qu'aux mois de mai et de juin ils se trouvent à court. C'est là un bien grand tort, car n'ayant plus de maïs ils ne peuvent rien élever chez eux et sont obligés de s'endetter pour se procurer des aliments. Ayant obtenu des avances des marchands, leurs récoltes se trouvent hypothéquées d'avance et ils ne peuvent plus profiter des chances que pourrait offrir le marché pour en effectuer la vente, car n'étant plus maîtres de la position, ils sont obligés d'expédier chaque boucaut de sucre ou balle de coton aussitôt la sortie du moulin.

—M. Léon Minville, à la Petite Anse, a fait une récolte de pommes de terre sur deux arpents de son champ. Il vient de fouiller ses pommes de terre et de planter des lianes de patates douces à leur place. Cet automne, après avoir fouillé ses patates douces, il ensemencera des navets, de manière qu'il aura fait trois récoltes sur la même terre, dans la même année. Ses navets serviront, en partie, à engraisser ses cochons, l'hiver prochain. Voici un exemple digne qui devrait être suivi par beaucoup de cultivateurs qui sont moins prévoyants.

L'épidémie de coqueluche qui sévit ici depuis environ deux mois, ne semble pas être vers sa fin. Depuis les grandes chaleurs, la maladie semble prendre un caractère plus grave, surtout chez les enfants en dentition. Nous apprenons que tous les enfants, au nombre de dix, de notre ami et concitoyen, Joseph Bourriague, en sont atteints.

Nous avons été informés que l'enfant de notre ami M. Jean Lassere, souffre d'une fièvre continuelle depuis deux mois et qu'il n'y a pas d'intervalles dont on puisse profiter pour lui administrer des médicaments.

Mme Frédéric Mestayer a été atteinte d'une forte fièvre le même jour de la mort de sa fille, et pendant cette triste journée de douleur et de tristesse dans cette famille infortunée et si cruellement éprouvée, M. Félix Mestayer (son fils) recevait, du Pont Breaux, une dépêche qui lui annonçait que son enfant était dangereusement malade.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Un épisode inédit du fait de guerre qui a inspiré l'auteur des *Dernières cartouches*. Celui qui en fut le principal héros, est précisément le capitaine Aubert, le brave officier qui, dans le tableau célèbre d'Alphonse de Neuville, fait le coup de feu au milieu de ses soldats blessés.

La défense de la maison s'était assez prolongée pour que les Bavarois, exaspérés, vinssent tenter de la démolir avec du canon. A ce moment, sans munitions, sans espoir d'être secourus, les défenseurs, dont la plupart étaient hors de combat, furent obligés de se rendre.

Le commandant Lambert fit ouvrir la porte de la maison et le *dénouement* de tous ceux qui sortaient sommera.

Deux sous-officiers bavarois se tenaient droite et à gauche de la porte.

Quand vint le tour du capitaine Aubert, au lieu de se laisser désarmer, il passa rapidement son sabre vers l'officier bavarois qui paraissait commander.

—Capitaine, lui dit-il, on veut nous prendre nos armes. Je vous prie de nous les laisser.

—C'est trop juste, répondit l'officier bavarois au capitaine Aubert.

Aubert avait alors son sabre au fourreau.

—Mais, lui-ci, on vient de désarmer un de mes camarades, capitaine comme moi.

Lequel? demanda l'officier.

—Me voici; et au même instant le capitaine français désarmé s'était rapproché du capitaine bavarois.

Celui-ci, sans dire un seul mot, tira son épée et la mit lui-même dans le fourreau du capitaine Bourget.

Ces braves prisonniers traversèrent l'armée bavaroise, conduits par ce même capitaine qui à Reinilly leur fit ses adieux.

Le capitaine Aubert prit l'officier de lui donner son nom. Le Bavarois s'appelait le capitaine Limignolo.

Le rédacteur en chef du *Petit Ventre*, de Limoges, France, avait télégraphié à M. Jules Ferry, à Sorrente, où il était dernièrement, pour lui exposer les raisons qui lui paraissaient rendre sa présence nécessaire à la séance du 4 juin, à la Chambre. Voici la réponse que M. Jules Ferry a faite à cette démarche et qui est reproduite dans la *République Française* du 6 juin:

"A M. Henri Lavertujon, directeur du *Petit Centre*, à Limoges:

"Sorrente, 28 mai 1885.

"Monsieur,

"Vous n'êtes nullement pour moi un inconnu et le sentiment qui inspire votre télégramme est trop franchement sympathique pour que je n'en tienne pas un très grand compte. Je dois vous expliquer les raisons, à mes yeux péremptoires, qui me dictent une résolution toute contraire.

"Je n'ai jamais reculé devant aucune discussion, et je suis tout prêt à ajouter de nouveaux discours à tous ceux que j'ai faits sur les affaires du Tonkin. Mais les propositions de mise en accusation ont un caractère participer: non seulement elles sont injustes et odieuses, mais elles sont outrageantes. Je ne admets pas qu'elles puissent faire l'objet d'une discussion sérieuse, que je puisse accepter, même pour un instant, le rôle d'accusé devant la Chambre, plaidant *non coupable*, après les pires ennemis de la république pour accusateurs. Quoique pour quelles raisons un certain nombre d'amis du dernier cabinet lui conseillent de prendre cette attitude; je la considère, quant à moi, comme attentoire à notre dignité. A aucun prix je n'accepte un rôle dans cette triste parodie.

"Savez-vous bien, monsieur, que cette étrange procédure fait de nous la risée de l'Europe? Si l'expédition du Tonkin fut un crime politique, la première chose à faire serait de rendre le Tonkin, comme l'Angleterre évacue le Soudan. Mais, au moment où la possession de cette riche province nous est définitivement acquise, quand la paix se conclut avec la Chine sur les bases par nous-mêmes établies, quand la politique militaire et diplomatique que nous avons poursuivie est justifiée par le succès, intenter un procès criminel au ministère qui a conduit et fait aboutir toute l'entreprise, n'est-ce pas un défi au bon sens, à la morale, au patriotisme?

"Je vous remercie, monsieur, de vos sympathies, et je vous prie de croire à mes meilleurs sentiments.

"JULES FERRY."

Le rédacteur en chef du *Petit Centre* ajoute qu'il n'avait pas cru devoir refaire cette lettre publique avant la discussion du rapport de M. Gomot. La Chambre ayant statué, cette publication ne peut plus avoir d'inconvénients, et il s'est décidé à la faire.

Extrait d'un rapport de gendarmerie que nous avons sous les yeux:

"Nous, gendarmes du canton de....

"Nous sommes transportés, sur réquisition du procureur de la République, dans la commune de....

"Nous avons rencontré, vers midi moins le quart, des jeunes gens du pays qui ont fait un tapage tel que nous n'avons pas hésité à la qualifier de nocturne."

M. Villemain et M. Thiers détestaient cordialement Victor Hugo.

Le premier, à un dîner chez Girardin, s'emporta avec sa vivacité habituelle contre l'écrivain que Louis-Philippe venait de faire pair de France:

—Ce petit monsieur, s'écria-t-il, qui se croit le premier politique de son temps et qui n'en est pas même le premier prosateur!

—Dans tous les cas, lui riposta Mme de Girardin, d'un bout de la table à l'autre, il n'en est pas le dernier: la place est prise.

Dans le monde.

—Il paraît que ce petit Vaugratiné est absolument fini, vanné!

—Mais, pas du tout! Je vous assure qu'il porte encore très gaillardement ses vingt-deux ans!

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Revenu hier—écrit-on au *Figaro*—de jeter un dernier coup d'œil à la maison, désormais historique, où n'est éclint Victor Hugo, nous nous sommes trouvé sur l'avenue du Trocadéro devant la demeure, abandonnée depuis près de dix ans, d'un autre poète, Lamartine.

On sait que, dans les derniers temps de sa vie, l'auteur de *Jocelyn* avait reçu en cadeau le chalet qui existe encore sous le nom de villa Lamartine, au No. 159 de l'avenue du Trocadéro.

Peu de temps après la mort du poète, sa nièce, à laquelle ce chalet avait été légué, le rétrocéda à la Ville, laquelle le mit à son tour en vente.

Il nous souvient d'avoir décrit, il y a quelques années, cette mélancolique demeure. Nous n'y avons pas trouvé grand changement.

Bien que construit dans le genre "chalet," cette maison est solide; aucune dégradation sérieuse ne s'y est produite, mais son aspect modeste forme un contraste bien marqué avec les constructions luxueuses dont elle est entourée.

On avait dit, voici bientôt deux ans, qu'un Anglais s'était rendu acquéreur de la villa Lamartine. La vérité est qu'un fils d'Albion s'était présenté, des banknotes à la main; mais il n'entendait n'acheter absolument que le chalet, voulant le démonter et l'emporter en Angleterre. Cet original fut très étonné du refus qui accueillit sa proposition.

Depuis, le chalet est toujours à vendre, mais le jardin a été mis en lotissement et deux lots sur trois ont été acquis, l'un par Mme la marquise de Bethizy, l'autre par M. le vicomte de Gironde.

Le lot restant est celui sur lequel le chalet est bâti. Il a une superficie d'environ 2,000 mètres.

Circonstance peu connue.

Le point de l'avenue du Trocadéro sur lequel se trouve la villa Lamartine fait partie autrefois de l'avenue de Saint-Cloud, prolongement de l'avenue d'Eylau, aujourd'hui avenue Victor Hugo.

M. A. Caubert, l'ancien Commissaire du gouvernement français à l'Exposition du Centenaire de Philadelphie, si connu pour l'admiration que lui inspirent, depuis longtemps, les américains et leurs institutions, a donné dernièrement un lunch d'adieu à M. Morton, l'ex-ministre des Etats-Unis et à Mme Morton qui rentrent en Amérique.

La fête a eu lieu dans sa maison de campagne de Pierre-Bitte, tout près de Paris; de nombreux américains y assistaient, mais Mme Morton a dû se faire excuser à cause d'une longue indisposition.

On remarquait parmi les assistants, les trois demoiselles Morton et tout l'essaim d'enfants de M. de Lesseps, avec leurs costumes bleus et leurs chapeaux de paille à larges bords, si connus des parisiens.

M. Caubert, dans une courte et fine allocution, a porté la santé de l'ancien ministre et de sa famille, puis toute l'assemblée s'est dispersée sous les cèdres et les ombrages de la villa Caubert.

Parmi les assistants, on remarquait M. de Lesseps, le Col. Lichtenstein, aide-de-camp du Président Grévy, M. Poubelle, préfet de la Seine, M. McLane, le nouveau ministre américain; MM. Bartholdi, Simonin, John Monroe, le Dr Ricord.

Peu de personnes ont une idée juste de l'étendue, de l'importance du commerce du tabac, et des progrès qu'il a faits sur notre continent, depuis un certain nombre d'années.

L'an dernier, il a été fabriqué, aux Etats-Unis, 3,457,309,017 cigares et 994,331,000 cigarettes. Toute cette fabrication a absorbé 91,000,000 de livres de feuilles. En 1872, il ne s'en consommait pas 40,000,000 de livres.

Mais le tabac se consomme sous d'autres formes que le cigare et la cigarette; il y a le tabac à fumer ordinaire, le tabac à priser; la consommation entière de la matière première dans les manufactures de toutes sortes, s'est élevée au chiffre énorme de 217,451,000 livres, en 1884.

Singulière invention, le parapluie-revolver—le plus innocent de tous les meubles transformé en instrument de mort. Le pistolet forme poignée, de telle sorte que désormais on aura toujours l'arme au poing. Ajoutez que ce port d'armes est parfaitement légal. Le législateur, toujours spirituel, n'a interdit que les armes cachées.

Un voyageur au cocher:

—Conduisez-moi à Neuilly, mais vous m'arrêterez au bois de Boulogne au préalable.

—Bourgeois, dans le bois de Boulogne, je ne connais que le pré.... Catelan,

Décédée hier, le 19 juin 1885, à la Rale St Louis. Mise à 1 heure P. M. à l'âge de 78 ans et 6 mois. Mme GUILLAUME MACOUELARD, née à Paris, France. L'enterrement aura lieu à la Rale St Louis, aujourd'hui, 20 juin à 10 heures A. M.

MEROR FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée, MARDI, 23 juin 1885, à 7 heures du matin, à l'Eglise St. Augustin, pour le repos de l'âme de feue JUANA MARIA MERCADAL. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de ses enfants.

20juin—2f

Chemin de fer Louisville et Nashville.

Excursion tous les Dimanches.

PENDANT LA SAISON, jusqu'à Ocean Springs. Prix, aller et retour, un dollar seulement. Les trains partiront de la gare, au pied de la rue du Canal, à 7 heures 10 minutes du matin et seront de retour dans la soirée. Un wagon à fauteuils (chair car) sera attaché au train.

JOHN KILKENY, D. P. A. G. W. DUNN, Surintendant. 20 juin—1f

L. & N. R. R.

A partir du MERCREDI, 24 juin, les excursions du mercredi entre la Nouvelle Orléans et Ocean Springs auront lieu. Les trains quitteront la Nouvelle-Orléans le matin, à 7 heures 10 minutes, s'